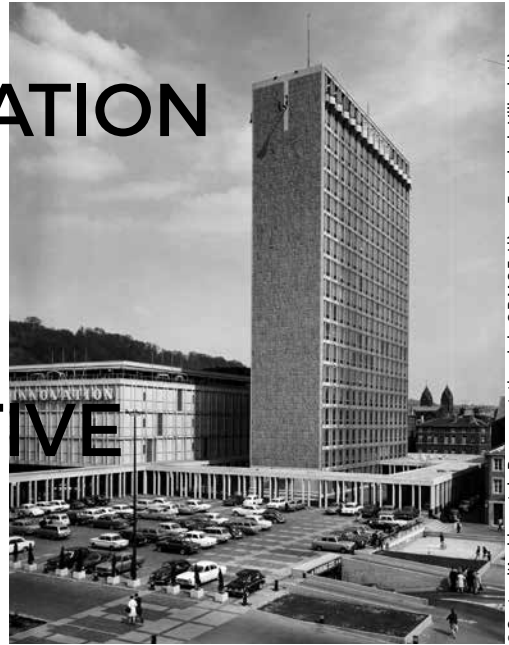


POUR UNE RÉAPPROPRIATION EXEMPLAIRE DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE



© Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège – Fonds de la Ville de Liège.

Sébastien Charlier et Thomas Moor

La réalisation d'un hôtel de ville ou d'une cité administrative a ceci de passionnant qu'elle touche à un bâtiment qui sera fréquenté par tous les habitants d'une même commune, à un moment donné de leur vie. Il revient donc assez logiquement que nos autorités publiques y soient particulièrement attentives : ces bâtiments organisent symboliquement, plus que tout autre, la rencontre entre le pouvoir communal (en y logeant les services administratifs concernant directement la population, comme l'état civil) et les administrés (les citoyens).

À cet égard, l'expérience vécue qu'offre aujourd'hui la Cité administrative de Liège se résume à bien peu : une attente (plus ou moins longue) dans un vaste rez-de-chaussée à l'aménagement anecdotique – quelques rangées de chaises tournées vers des écrans où défilent d'anonymes cartes postales du Liège d'aujourd'hui (de la gare des Guillemins au Grand Curtius en passant par la Médiacité) – dans l'un des bâtiments les plus détestés de Liège, justement parce qu'il incarne plus que n'importe quel autre les excès de la vision technocratique du pouvoir communal (promu alors dans l'après-guerre par l'échevin des Travaux publics Jean Lejeune), jusqu'à son implantation urbaine, qui a nécessité une vaste *tabula rasa* de pans entiers du cœur historique et en constitue, depuis lors, un repère urbain honni. N'est-ce pas l'un des bâtiments qui incarne le mieux le choc des cultures qui a fait brutalement basculer le visage de Liège du XIX^e au XX^e siècle ?

Bref, c'est peu dire si l'enjeu de la rénovation de la Cité administrative – aujourd'hui programmée avec l'attribution de Fonds FEDER pour un montant de 23 millions d'euros¹ –, est important pour la Ville de Liège. Il s'agit, ni plus, ni moins, de réconcilier symboliquement le citoyen avec son administration de proximité, en cherchant à inverser la balance affective que le bâtiment inspire : en passant du rejet à l'appropriation.

Encore faut-il, après l'échec en 2005 d'une première tentative prometteuse initiée par la Ville et l'atelier d'architecture AIUD (Gil Honoré) et restée au stade de projet – une seconde peau métallique couvrant d'un motif d'armurerie le gigantesque pignon aveugle² – rouvrir le champ des possibles, en mettant en œuvre, du côté du Département de l'Urbanisme et du Service des Travaux, un processus exemplaire de marché public (concours) d'architecture, comme le préconise la politique architecturale communale de Liège adoptée en juin 2015³. Nul doute que beaucoup y seront attentifs : c'est à ce prix que pourront émerger, sans tabou, des propositions émancipées de réhabilitation.

1. « Transformation de la Cité administrative en bâtiment zéro carbone (22 737 278 €) » <http://www.liege.be/nouveautes/liege-attribution-des-fonds-feder>.

2. <http://www.aiud.be/information.php?idtexte=25&galerie=11&page=4&url=25>.

3. « Pour une politique communale de l'architecture », Délibération du Conseil communal de la Ville de Liège, adoptée à l'unanimité le 22 juin 2015, sur la proposition de François Schreuer, conseiller communal.

L'un des écueils résiderait ici à nier le caractère spécifique de l'architecture de la cité, en tentant d'effacer toute la singularité de son architecture d'inspiration « brutaliste⁴ » – comme lors de la rénovation malheureuse du siège de la Mutualité chrétienne place du XX août, où tout a été fait pour cacher (sous un peau de verre quelconque) la trame en béton architectonique qui fonde toute la force de la composition du complexe Chiroux-Kennedy-Croisiers. Bien que les exemples de réhabilitation sensible soient encore rares, la création du Centre d'information public « Munt Punt » dans un bâtiment tertiaire des années 1970, à côté de la Monnaie à Bruxelles, nous apparaît comme particulièrement réussi : les architectes (B-architecten) y ont brillamment tiré parti des potentialités offertes par l'architecture fonctionnaliste du bâtiment⁵.

C'est au plus près de cette approche pragmatique, sans idolâtrie ni angélisme pour ce témoin de l'architecture du XX^e siècle, qui exploite au mieux les nouvelles facettes de son programme (un nouvel accueil pour l'administration et les citoyens, un bâtiment aux performances énergétiques optimales), que les candidats architectes pourront jouer au mieux des qualités réelles de la Cité administrative : densité de la construction, lisibilité de sa silhouette dans le skyline de Liège, cohérence de l'ensemble qu'il forme avec l'esplanade (aujourd'hui un parking) et le bâtiment en Feronstrée (ex-Inno), répétition de la trame qui fonde sa composition (jusque dans la colonnade qui l'entoure), rugueuse beauté de ses bétons architectoniques, intérêt de son programme d'art public (Idel lanchelevici, Nicolas Kozakis), etc.

Pour conclure provisoirement, et en apport au débat, il nous est apparu intéressant de replonger dans l'historique de la construction du bâtiment, en reproduisant une version revisitée de l'article paru dans les *Nouvelles du Patrimoine* en 2008⁶.

ORIGINE ET CONSTRUCTION DE LA CITÉ

La centralisation des services communaux fut déjà envisagée en 1901. Divers architectes comme Paul Jaspar (1859-1945), figure notable

de l'architecture à Liège au début du XX^e siècle, avaient imaginé la construction d'un bâtiment sur le site de Bavière. Plus tard, d'autres emplacements sont proposés, comme celui de l'actuelle Cité des finances dans le quartier des Guillemins... Il faut attendre 1961 pour voir le projet se concrétiser. À l'époque, Jean Lejeune (1914-1979), échevin libéral des travaux publics, entend ainsi répondre à la centralisation des principaux services communaux, éclatés aux quatre coins de la ville. Ce ne sont pas moins de vingt-huit bureaux qui sont dispersés dans dix-huit bâtiments parfois distants de plusieurs kilomètres ; les regrouper dans un édifice permettrait des économies de fonctionnement et de personnel.

Le site doit répondre à plusieurs exigences. L'accessibilité amène naturellement les édiles à choisir un terrain à proximité de la place Saint-Lambert, noeud de communication et terminus de la plupart des lignes d'autobus. Le projet s'accompagne d'une volonté de requalification urbaine dans le quartier Feronstrée. De nombreuses constructions anciennes situées dans l'îlot composé des rues Potièrue, Barbe d'Or et Saint-Jean-Baptiste sont en effet considérées comme insalubres : c'est la régénération de tout un quartier qui est ainsi envisagée. Dès l'année 1962, de nombreuses bâtisses sont démolies et certaines façades sont démontées pour leur « valeur archéologique » – certaines seront remontées face à l'îlot Saint-Georges (dont celle qui abrite aujourd'hui l'Office du Tourisme).

Le 19 novembre 1962, la S.A. Constructions et Entreprises industrielles (C.E.I.) propose la construction de trois édifices sur une surface de plus de 11 000 mètres carrés : un complexe commercial composé de quatre étages, un parking public de 184 emplacements et une tour de 18 étages avec un parking pour 64 véhicules. Pour la tour, un bail emphytéotique de 36 ans est signé. Le budget des trois bâtiments s'élève à 300 millions de francs. La presse de l'époque cite, quant à elle, la somme de 500 millions de francs⁷. Le 10 décembre 1963, la première pierre de cet immense ensemble commercial et administratif est posée dans le centre historique de Liège, fruit d'un partenariat public-privé avant la lettre.

Dessinée par les architectes liégeois Henri Bonhomme (1929) et Jean Poskin (1916-1998), la tour administrative s'inscrit dans une production caractérisée par de grandes réalisations mêlant financements publics et privés comme le complexe Saint-Georges (vers 1973-74) ou

4. D'autres exemples existent à Liège (Centre Chiroux-Croisiers-Kennedy, plusieurs bâtiments de la première vague de construction du campus du Sart Tilman, etc.), lire : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Brutalisme>.

5. http://www.b-architecten.be/project.php?projectId=80&l=#img=200649_Muntpunt_website_Stany_15_1.jpg

6. Sébastien Charlier, « La Cité administrative de Liège », in *Les Nouvelles du Patrimoine*, n° 121, juillet-août-septembre 2008, p. 42-45.

7. Voir *La Meuse* du 30 octobre 1967.

l'ensemble des Chiroux-Croisiers avec la tour Kennedy (vers 1970). Les deux architectes sont aussi connus à Liège pour plusieurs immeubles-tours, comme la Résidence Simenon (1963-64) et la Résidence Belvédère (1964).

Construite sur une surface de 3 400 mètres carrés, la Cité administrative repose sur plus de 300 pieux en béton armé et s'élève à 67 m de hauteur. L'ossature métallique allant du rez-de-chaussée à la toiture supporte près de 2 000 pièces préfabriquées composant notamment près de 8 000 mètres carrés de vitrages.

L'intégration du bâtiment dans le paysage pose peu de questions à l'époque. Jean Lejeune s'explique au sujet du choix d'un édifice vertical en mentionnant les exigences d'économie (prix du terrain), d'hygiène (grandes baies vitrées ensoleillées) et d'esthétique. Cette dernière, qui suscite débat aujourd'hui, devait empêcher au maximum de cacher la vue sur les coteaux de la citadelle. Dans plusieurs publications relatives aux travaux d'infrastructure menés par la Ville de Liège, Jean Lejeune insiste d'ailleurs sur l'esthétique verticale de la construction : «[...] la "cité" s'élèvera comme un "beffroi". C'est d'ailleurs la seule tour autorisée dans cette partie ancienne de la ville, et sa hauteur reste inférieure à celle de la "grosse tour" de la cathédrale Saint-Lambert détruite à la suite de la Révolution»⁸. Un peu moins de 200 ans après sa destruction, le fantôme de la cathédrale continue de planer autour de la réflexion urbanistique concernant ce vaste espace allant de la place Saint-Lambert au quartier Feronstrée. Autre détail piquant, la volonté de Jean Lejeune, historien et chantre du fonctionnalisme urbain, de justifier son geste par des symboles historiques. Le sommet d'un pignon de la Cité est décoré d'un cadran solaire faisant référence à l'horloge de la cathédrale. Certains y verront l'affirmation de la puissance de l'autorité communale...

La silhouette de l'édifice n'est pas sans rappeler celle du siège des Nations-Unies à New-York (Niemeyer, Le Corbusier, Harrison et al., 1947-1952), vision fantasmée du style international. Les façades principales sont marquées par de longues lignes verticales qui croisent des horizontales plus courtes. Les architectes alternent deux types de baies, toutes plus hautes que larges, dans lesquelles les châssis en aluminium sont enchâssés dans un encadrement en béton. En opposition aux deux façades principales caractérisées par les vides des baies, les deux élévations latérales frappent par leur caractère

monolithique. Ce sont deux hauts rectangles aveugles recouverts de pierre bleue qui s'élèvent vers le ciel. Les détails de la construction sont soignés, en particulier la taille de la pierre et le travail des ferronneries. Une citation de Michel de L'Hospital (1505-1573) est gravée à la base du pignon sud-ouest : « Les Liégeois ont été plus que tous les ans domptés néanmoins ils ont toujours relevé leurs crestes ».

Au niveau du sol, la tour est précédée d'une vaste esplanade dont le pavage représente une forme géométrique figurant les lettres LG (abréviation de Liège). C'est sur cet espace que se trouvait jusqu'en 1978 la sculpture d'Idel lanchelevici (1909 - 1994), *Deux jeunes filles qui se coiffent les cheveux*⁹, aujourd'hui déplacée au pied de la Cité. Une galerie ouverte en béton ceinture la tour et accède au hall du rez-de-chaussée qui abrite les principaux services ouverts au public. Du hall, partent les ascenseurs ainsi que l'escalier d'honneur desservant uniquement le premier étage. Le confort des employés constitue, à l'époque, une préoccupation majeure dans l'organisation des espaces. Ce sont près de 11 000 mètres carrés de bureaux avec une vue exceptionnelle sur les méandres de la Meuse et les coteaux de la citadelle qui sont offerts aux fonctionnaires communaux. Au deux derniers étages, un mess, une cafétéria et de vastes locaux de réception servaient de lieux de détente et de repos. Le dernier étage est entouré de balconnets de plan triangulaire permettant aux fonctionnaires de s'aérer à près de 70 m.

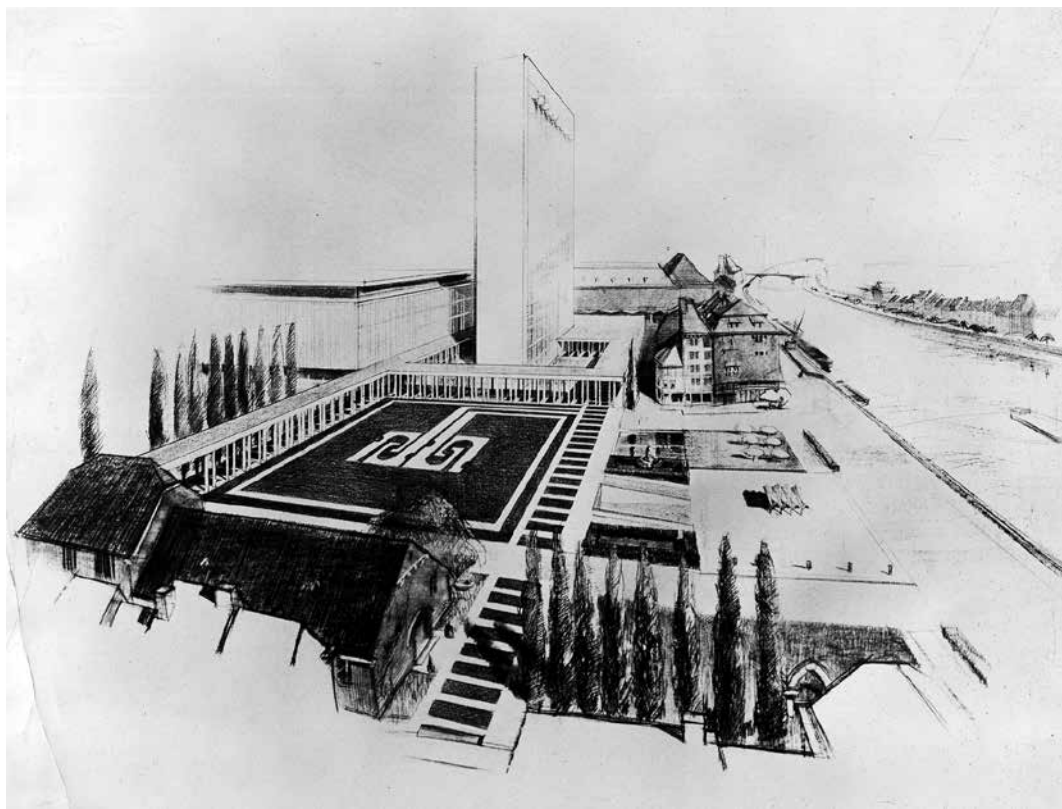
L'inauguration du bâtiment a lieu le 27 octobre 1967 en présence de Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères et ministre d'Etat, Léon Servais, ministre de l'Emploi et du Travail ainsi que Maurice Destenay, bourgmestre et ministre d'Etat.

8. Jean Lejeune, *L'avenir de Liège et les travaux publics*, Liège, 1964, p. 43.

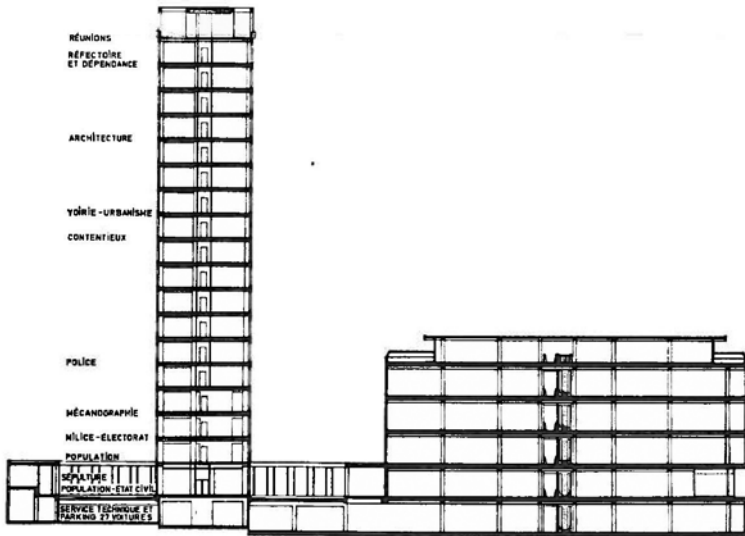
9. L'oeuvre sera plus tard baptisée « Confluence ».



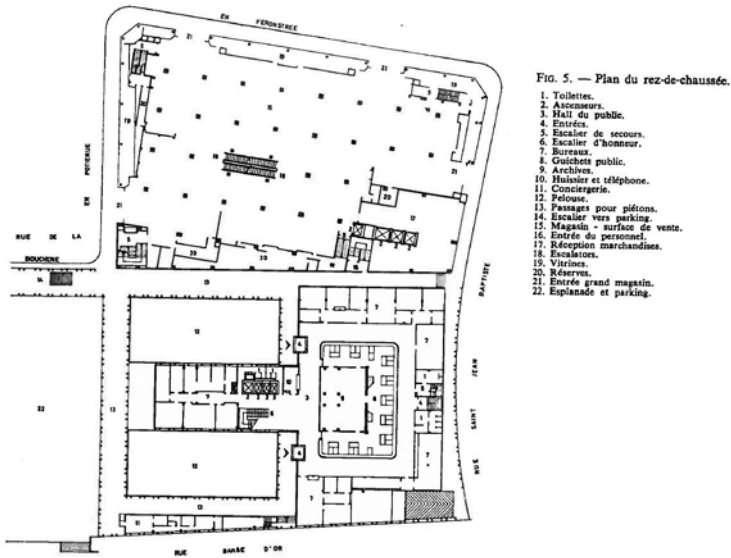
© Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., Liège - Fonds de la Ville de Liège.



© Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F. - Liège - Fonds de la Ville de Liège.



Plan de coupe de Jean Poskin et Henri Bonhomme



Plan du rez-de-chausée de Jean Poskin et Henri Bonhomme